

Violences conjugales : Christophe Tostain, PDG du Dauphiné Libéré, récidive !



Christophe Tostain, surnommé « le massacreur » (au centre sur la photo) avec ses amis Olivier Dussopt, ministre du Budget et des Comptes publics, Pierre Fayolle, directeur régional du Dauphiné Libéré et homme de confiance, à ses côtés.



Christophe Tostain, le « boxeur de ces dames » et PDG du Dauphiné Libéré, a été placé en garde à vue pour des « violences sur sa concubine en récidive » au commissariat de Grenoble dans l'Isère.

Christophe Tostain comparaitra le 4 novembre prochain devant le tribunal correctionnel de Grenoble dans le cadre d'un dossier de récidive de violences conjugales. Il vient d'être suspendu, à titre conservatoire (il conserve son salaire) de ses fonctions de PDG du quotidien « Le Dauphiné Libéré » par la holding EBRA.

En mars 2019, Christophe Tostain avait tabassé sa compagne durant la journée des droits de la femme, et outragé, menacé les gendarmes qui venaient porter assistance à la belle madame G.

<https://ripostelaique.com/le-patron-du-dauphine-libere-sera-juge-pour-violences-le-28-mai.html>

À l'époque, le patron du Dauphiné Libéré a joué la montre. Il

a obtenu le report de l'audience correctionnelle à plusieurs reprises.

<https://ripostelaique.com/le-patron-du-dauphine-libere-juge-pour-violences-et-outrage-le-24-septembre.html>

<https://ripostelaique.com/le-proces-du-patron-du-dauphine-libere-renvoye-a-une-3e-audience.html>

Ami du ministre du Budget et des Comptes publics Olivier Dussopt (grand amateur de tableaux de valeur offerts par la Saur, société concessionnaire de l'eau et de l'assainissement dans l'agglomération d'Annonay) et de nombreux politiques et puissants, le gros patron de presse Christophe Tostain n'avait été condamné qu'à 150 euros de dommages et intérêts pour les gendarmes outragés et menacés

<https://ripostelaique.com/outrage-a-gendarmes-pour-le-patron-du-dauphine-tostain-seulement-150-euros.html>

et à seulement 6 mois de prison avec sursis pour le tabassage de sa compagne de l'époque.

<https://ripostelaique.com/9-mois-de-prison-avec-sursis-requis-contre-tostain-patron-du-dauphine-libere.html>

C'était lui accorder une impunité et le « permis » de recommencer. Pour la récidive avec sa nouvelle compagne, le PDG du Dauphiné Libéré a choisi la date du 14 février 2021, jour de la Saint-Valentin. Alors que l'immense majorité des hommes offrent des fleurs aux femmes, le « Rambo de la presse » distribue des baffes comme Obélix aux Romains.

<https://www.sudouest.fr/justice/le-pdg-du-dauphine-libere-pour-suivi-pour-violences-contre-une-femme-1577095.php>

Contacté par téléphone, le procureur de la République de Grenoble Éric Vaillant a confirmé les faits, en précisant « À l'issue de la garde à vue, il a été laissé libre sans contrôle

judiciaire ».

PDG du quotidien régional depuis 2013, Christophe Tostain avait été convoqué en mars par la police de Grenoble, qui l'avait placé en garde à vue pour des « violences sur sa concubine en récidive », selon les explications fournies par le procureur de la République de Grenoble.

Déjà condamné en 2019

Christophe Tostain avait été condamné en mai 2019 à 6 mois de prison avec sursis pour « violences sur conjointe » et « outrages » à l'encontre de gendarmes. Des faits qu'il avait reconnu lors de son procès, se disant « extrêmement honteux ».

Cette fois, le groupe EBRA (un conglomérat financier dominé par l'Est Républicain et le Crédit Mutuel, actionnaire principal du quotidien régional), vient de préciser dans un communiqué paru dans le journal le Dauphiné Libéré, qui n'avait pas traité l'information en février dernier, que, « dans ces circonstances et dans l'intérêt du journal, Philippe Carli, président du groupe EBRA et administrateur, assurera la continuité de la direction du Dauphiné Libéré ».

L'autre grand quotidien régional de Rhône-Alpes, Le Progrès, n'a pas, lui aussi, informé ses lecteurs de ces faits très graves. Le SNJ, syndicat majoritaire au quotidien Le Progrès, « exige des explications, de la part de son PDG Pierre Fanneau, et de la part du groupe EBRA, et réclame réparation pour nos lecteurs, et appelle les journalistes à exprimer leur désapprobation et leur défiance vis-à-vis de cette décision autoritaire et déplacée, qui laissera nécessairement des traces ».

Or, le Progrès et le Dauphiné Libéré « jettent en pâture » à leur lecteur, chaque jour, le moindre citoyen qui dérape, celle qui vole quelques légumes, car sans ressource pour nourrir ses enfants, ou encore l'automobiliste arrêté en excès de vitesse, sans parler des querelles de voisinage pour un coq

qui chante, ou la dispute entre deux agriculteurs qui se termine à coups de poings.

Par ailleurs, en avril 2016 à Viviers, puis en février 2017 à Villeneuve-de-Berg, en Sud Ardèche

<https://ripostelaique.com/ardeche-120-personnes-ovationnent-karim-ouchikh-pierre-cassen-christine-tasin.html>

le même Christophe Tostain et son adjoint Pierre Fayolle avaient interdit à leurs équipes de couvrir les conférences de Pierre Cassen, de Christine Tasin, et de Karim Ouchikh sur la montée de l'islamisme et de l'immigration en France. Illustration concrète de l'absence de déontologie de celui qui s'est toujours présenté comme « un grand patron de presse », alors qu'il avait une vocation de boxeur !

Francis GRUZELLE

Carte de Presse 55411